

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1181

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 15

À l'alinéa 16, après la deuxième occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« de leurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.